

Dévoré par la foule. Cannibalisme et violences collectives en Occident : une approche historique

Vincent VANDENBERG

*Wiener-Anspach Research Fellow, Wolfson College, Oxford
University – Collaborateur scientifique SOCIAMM*

Réduit à sa pratique, le cannibalisme¹ se définit d'abord comme une consommation alimentaire. Sa dimension proprement destructrice, telle que cette notion est envisagée dans le présent volume, n'apparaît qu'une fois considérés les mobiles de ladite consommation. Plusieurs questionnements s'imposent d'emblée : le cannibale est-il nécessairement destructeur ? Que détruit-il ? Dans quel but ? Pratique et discours s'entremêlent en permanence au sein de l'abondante documentation historique touchant peu ou prou à la problématique des mangeurs d'hommes. Comment l'historien peut-il dès lors approcher le thème, notamment en fonction de sa forte orientation anthropologique ? Il faut bien admettre qu'il n'est pas de réponse aisée à cette dernière interrogation. L'intense débat qui anime le monde des anthropologues depuis plus d'une trentaine d'années, dont l'enjeu est justement la part respective du factuel et du fantasmé dans l'ethnographie pluriséculaire du cannibalisme, est loin d'avoir clarifié les choses². D'autant qu'au

¹ En l'absence de consensus sur une distinction claire entre les significations respectives des termes *cannibalisme* et *anthropophagie*, ils seront ici utilisés en tant que synonymes, désignant la consommation de chair humaine par l'homme. Les réflexions développées ici trouvent pour l'essentiel leur source dans une thèse de doctorat : Vandenberg Vincent, *L'affamé, le marginal et le sauvage. Pratiques et représentations de l'anthropophagie en Occident entre Antiquité et Moyen Age*, Thèse de doctorat présentée sous la direction d'Alain Dierkens, Université Libre de Bruxelles, 2010 (à paraître dans la collection *Micrologus' Library*).

² La bibliographie disponible est abondante. On se référera notamment à l'ouvrage qui a déclenché la polémique : Arens William, *The man-eating myth. Anthropology and Anthropophagy*, New York, 1979. Même si son auteur n'est pas à proprement parler neutre dans le débat, l'article suivant réalise une bonne synthèse des connaissances et

cœur de l'affrontement, traversé de tensions postcoloniales, se situe une confrontation de méthodes souvent stérile, entre critique (ou hypercritique) historique (quelle est la valeur du *corpus* documentaire évoquant le cannibalisme ?) et quête interprétative (que signifie le cannibalisme pour ceux qui le pratiquent ?). La problématique soulève en effet d'épineuses questions identitaires, portant tant sur les limites de ce que l'on qualifie d'*humanité* que, sujet plus sensible s'il en est, sur la manière pour de nombreux peuples et ethnies de par le monde de se définir en fonction de pratiques culturelles dites ancestrales. Il importe donc d'intégrer à toute étude consacrée au cannibalisme une mesure de prudence, en tenant compte de la résonance quasi universelle du thème, des sensibilités qu'il exacerbe et du duo fascination / rejet qui préside, quels que soient le lieu ou l'époque considérés, à son appréhension et à sa représentation.

Ces quelques réflexions préliminaires étant posées, il y a lieu d'en revenir aux interrogations initiales sur le lien à établir entre cannibalisme et destruction. La consommation de chair ou de sang humains apparaît dans la documentation historique sous des formes très variées et parfois contradictoires, tout particulièrement au niveau de ses motivations. Ainsi, l'Eucharistie, conçue en tant que consommation littérale du sang et du corps du Christ, est supposée salvatrice et non destructrice (la substance du Christ ne s'en trouve pas diminuée). Le cannibalisme médical³, pour sa part, a pour but de soigner, non de détruire : le prélèvement, tout au long de la période moderne, de parcelles de momies égyptiennes (dans le meilleur des cas) pour en faire une panacée vendue en Europe n'est que matériellement destructrice, elle n'implique aucune intention du pillier de tombes à l'égard du corps ainsi profané. A l'inverse, lorsque des groupes militaires, au Libéria ou au Congo dans les années 1990 ou 2000, mangent ou font manger de la chair humaine, ou en sont accusés par des rumeurs persistantes⁴, la signification de ce cannibalisme est clairement destructrice, tant du point de vue matériel que symbolique.

des désaccords au sein de la discipline : Lindenbaum Shirley, « Thinking about cannibalism », in *Annual Review of Anthropology*, 33, 2004, p. 475-498.

³ Voir par exemple Sugg Richard, « "Good Physic but Bad Food": Early Modern Attitudes to Medicinal Cannibalism and its Suppliers », in *Social History of Medicine*, 19 – 2, 2006, p. 225-240 ; Gordon-Grube Karen, « Anthropophagy in Post-Renaissance Europe : The Tradition of Medicinal Cannibalism », in *American Anthropologist*, ns, 90 – 2, 1988, p. 405-409.

⁴ Voir par exemple Ellis Stephen, *The Mask of Anarchy. The Destruction of Liberia and the Religious Dimension of an African Civil War*, New York, 2007 ; Pottier Johan, « Rights Violations, Rumour, and Rhetoric: Making Sense of Cannibalism in Mambasa, Ituri (Democratic Republic of Congo) », in *Journal of the Royal Anthropological Institute*, ns, 13 – 4, 2007, p. 825-843.

On le voit, la nuance est essentielle au propos qui m'occupe, la thématique ne se délimitant pas aisément d'elle-même. C'est pourquoi je m'efforcerai ici de concentrer mon attention sur deux aspects du problème, complémentaires et correspondant à la double orientation de ce volume (pratiques et discours). D'une part, j'évoquerai quelques cas de destructions volontaires de personnes historiques (excluant donc les êtres mythiques ou de fiction) au travers d'actes de cannibalisme, en mettant l'accent sur un matériel « européen » ou n'émargeant en tout cas pas au répertoire anthropologique traditionnel. D'autre part, je poserai, au travers d'une brève comparaison avec un matériel médiéval étudié par ailleurs, la question du statut de l'humain dans les discours sur le cannibalisme : jusqu'à quelle point l'humanité de la victime est-elle dépeinte comme la cible essentielle de la destruction / consommation ? Ou, à l'inverse, n'est-ce pas le cannibale lui-même qui s'animalise dans l'acte qui lui est attribué ?

1. Foules cannibales : un parcours dans la documentation historique occidentale

La XV^e satire de l'auteur latin Juvénal, rédigée à la fin de sa carrière d'auteur (entre 117 et 128 de notre ère), dépeint et commente une célèbre scène d'anthropophagie. Juvénal s'en prend dans ce texte aux Égyptiens et à leurs coutumes, pour lesquels il n'a aucune estime. Il s'agit de l'histoire d'une haine féroce entre deux villes, Ombos et Tentyra (Dendera), qui vénèrent des dieux différents, haine qui dégénère finalement en 127 de notre ère, dans un fait divers que l'auteur raconte en détail, lui-même ayant été exilé sur place pour avoir eu trop de succès lors d'une représentation publique d'une de ses *Satires* :

Chacun sait, Volusius Bithynicus, à quelles superstitions délirantes s'adonnent les Égyptiens. [...] Poireau, oignon sont tabous et c'est une profanation que d'y porter la dent. Ah ! La pieuse nation, qui fait pousser ses dieux dans ses potagers ! Nulle table ne voit servir de bête à laine. Égorger un cabri passe pour sacrilège. Mais on a le droit de manger de l'homme. Lorsque Ulysse, dînant avec Alcinoüs, débitait d'époustouffantes histoires d'ogres, ses hâbleries, à la façon de celles des diseurs de contes merveilleux, devaient sans doute faire rire, et en agacer quelques-uns. « Personne ne va donc le flanquer à la mer, qu'il aille à Charybde voir l'ouragan pour de bon avec ses Cyclopes en toc et ses Lestrygons géants ! [...] » Ainsi pensait à juste titre le convive qui, pour avoir tâté modérément des flacons du vin de Corfou, n'était pas encore saoul, car Ulysse était seul à raconter ces fables, dont nul n'avait été témoin.

Je vais, moi, te rapporter une histoire incroyable, qui vient d'arriver, sous le consulat de Iuncus, par-delà les remparts de la torride Coptos. C'est le crime d'une foule. Il surpasse en horreur toutes les inventions du théâtre d'épouvante. [...]. Apprends de quelle incroyable férocité les temps modernes ont fourni l'exemple⁵.

L'une des deux villes rivales organise quelques festivités. L'adversaire trouve le moment opportun pour chercher l'affrontement : « Avec ça, la victoire s'annonçait facile sur des poivrots bredouillants et titubants de pinard : d'un côté, des mâles puant le parfum, dansant, le chef surchargé de couronnes de fleurs, au rythme d'un flûtiste nègre – de l'autre, la haine à jeun⁶ ». On en vient aux mains, le sang coule et les os se brisent, puis les pierres commencent à voler, précédant les flèches. Ceux de Dendera se lancent dans une fuite éperdue :

L'un d'entre eux, dont l'excès d'épouvante précipitait la course, tombe et est pris. La horde des vainqueurs le dévore alors tout entier jusqu'à lui ronger les os, découpé en autant de morceaux et de parcelles qu'il le fallait pour qu'un mort unique suffît à tous, sans même le cuire en brochettes ou dans un chaudron ardent, trouvant trop long et fastidieux de prendre le temps d'apprêter de la braise et se contentant du cadavre tout cru. Encore heureux qu'elle n'ait pas profané le feu que Prométhée alla ravir au plus haut des cieux pour en faire don à la terre, j'en félicite cet élément et compte bien que toi-même en jubiles. Mais à qui a eu le cœur de mordre à une bouchée de cadavre, aucune chère ne paraîtra jamais plus fine que la viande d'homme. Ne m'interroge donc pas, ne te demande donc pas si le premier qui goûta cette abomination en apprécia la saveur : le dernier de la file,

⁵ Juvénal, *Satires*, éd. Labriolle (de) Pierre et Villeneuve François, trad. Sers Olivier, Paris, 2005, Sat. XV, v. 1-32, p. 292-295 : *Quis nescit, Volusi Bithynice, qualia demens / Aegyptos portenta colat ? [...] Porrum et caepe nefas uiolare et frangere morsu ; / o sanctas gentes quibus haec nascuntur in hortis / numina ! Lanatis animalibus abstinet omnis / mensa, nefas illis fetum iugulare capellae, / carnibus humanis vesci licet. Attonito cum / tale super cenam facinus narraret Ulixes / Alcinoos, bilem aut risum fortasse quibusdam / mouerat ut mendax aretalogus. « In mare nemo / hunc abicit saeva dignum ueraque Charybdi, / fingentem inmanes Laestrygonas atque Cyclopas ? [...] Sic aliquis merito nondum ebrius et minimum qui / de Corcyraea temetum duxerat urna. / Solus enim haec Ithacus nullo sub teste canebat ; / nos miranda quidem, set nuper consule Iunco / gesta super calidae referemus moenia Copti, / nos uolgi scelus et cunctis grauiora cothurnis ; / nam scelus, a Pyrra quamquam omnia syrmatu uoluas, / nullus apud tragicos populus facit. Accipe, nostro / dira quod exemplum feritas produxerit aeuo.*

⁶ *Id.*, Sat. XV, v. 47-51, p. 296-297 : *Adde quod et facilis uictoria de madidis et / blaesis atque mero titubantibus. Inde uirorum / saltatus nigro tibicine, qualiacumque / unguenta et flores multaeque in fronte coronae. / Hinc ieiunum odium. [...]*

quand vint son tour, voyant que le corps avait été avalé tout entier, passa ses doigts dans la terre pour déguster ce qui restait de sang⁷.

Le récit, pris dans son ensemble, est traversé d'une ironie mordante, plaçant les Romains face à leurs propres contradictions. Les Égyptiens et leurs pratiques extrêmes sont certes raillés et dévalorisés au plus haut point, mais ne sont néanmoins que les accessoires de la satire. Que penser alors de sa valeur de reportage ? L'ironie de l'auteur fait-elle naître la fiction ou le récit a-t-il suscité l'ironie ? Cet épisode ne semble pas documenté par ailleurs, on ne pourra donc estimer sa valeur de témoignage que sur sa cohérence interne. Plus que le contexte vraisemblable de rivalités religieuses entre localités⁸, c'est le

⁷ *Id.*, Sat. XV, v. 77-92, p. 298-299 : *Labitur hic quidam nimia formidine cursum / praecipitans capiturque. Ast illum in plurima sectum / frusta et particulas, ut multis mortuus unus / sufficeret, totum corrosis ossibus edit / uictrix turba, nec ardenti decoxit aeno / aut ueribus, longum usque adeo tardumque putauit / expectare focus, contenta cadauere crudo. Hic gaudere libet quod non uiolauerit ignem / quem summa caeli raptum de parte Prometheus / donauit terris ; elemento gratulor, et te / exultare reor. Sed qui mordere cadauer / sustinuit, nil unquam hac carne libentius edit ; / nam scelere in tanto ne quaeras et dubites an / prima uoluptatem gula senserit ; ultimus autem / qui stetit, absumpto iam toto corpore, ductis / per terram digitis aliquid de sanguine gustat.*

⁸ Voir par exemple Smelik Klaas A. D. et Hemelrijk Emily A., « “Who knows what monsters demented Egypt worships ?” Opinions on Egyptian animal worship in Antiquity as part of the ancient conception of Egypt », in *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt*, II, 17 – 4, 1984, p. 1852-2000, ici p. 1965-1966 ; Franfurter David, *Religion in Roman Egypt : Assimilation and Resistance*, Princeton, 1998, p. 66-70. L'opposition violente et dévorante entre les villes de Ombos et de Dendera telle que la rapporte Juvénal trouve d'ailleurs une résonance curieuse dans les réalités égyptiennes. En effet, les deux entités sont situées au nord de l'actuelle Louqsor, à moins d'une trentaine de kilomètres l'une de l'autre. Ombos abrite depuis l'époque pharaonique le temple du dieu Seth et Dendera celui de la déesse Hathor. Or, d'après les différents documents relatifs au mythe osirien, le dieu Seth est responsable de l'assassinat de son frère divin Osiris, meurtre caractérisé dans certaines versions qui nous sont parvenues par le démembrement de ce dernier et la dispersion de ses 14 à 16 membres sur le territoire égyptien. La restauration du corps d'Osiris par son épouse Isis aboutira d'une part à la création de la première momie (Osiris) et, d'autre part, à l'engendrement du dieu Horus, futur successeur de son père sur le trône divin de l'Égypte. C'est dans les six chapelles osiriennes érigées sur le toit du temple d'Hathor à Dendera (inaugurées en 47 avant notre ère) que se tiennent les principaux rituels liés à la renaissance du dieu Osiris à la fin de chaque année. L'opposition entre les deux bourgs de Ombos et de Dendera s'ancre donc, pour partie du moins, dans les constructions mythologiques et rituelles fondamentales de l'état égyptien pharaonique (opposition entre divinités, violence et démembrement), qui demeurent vivaces à l'époque où Juvénal rédige ses *Satires*. Voir par exemple, sur ces questions, Wilkinson Richard H., « Osiris », in *The Complete Gods and Goddesses of Ancient Egypt*, Londres, 2003, p. 118-123, ici p. 119 ; Cauville Sylvie, « Dendera », in Redford Donald B. (ed.), *The Oxford Encyclopedia of Ancient Egypt*, vol. 1, Oxford, 2001, p. 381-382 ; Te Velde Herman, « Seth », in Redford Donald B. (ed.), *The Oxford Encyclopedia of Ancient Egypt*, vol. 3, Oxford, 2001, p. 269-

déroulement lui-même des événements qui m'occupe ici. Les violences collectives, formes particulières de la violence⁹, entraînent en général des réactions d'effroi chez les observateurs extérieurs. Leur degré d'intensité est très systématiquement fonction de la distance (relationnelle, culturelle, fonctionnelle) entre les adversaires, tandis que la constitution du groupe potentiellement violent est liée à la force du sentiment partisan, qui naît du soutien des tiers envers un des camps et de la solidarité qui unit les partisans entre eux¹⁰. Une émeute sera dès lors d'autant plus violente que les groupes disposent d'une forte cohésion interne et s'opposent diamétralement. C'est cette dimension que reflète le début du récit égyptien de Juvénal : un conflit religieux entre deux localités rivales peut dégénérer très rapidement dans la mesure où la cohésion des deux groupes est forte, leurs différences radicales (opposition fondamentale sur le lien social qu'est la religion) et où aucun tiers suffisamment représentatif ne se trouve à mi-distance entre les adversaires pour les apaiser. C'est là un tableau qui n'étonnera pas le lecteur actuel habitué aux récits des affrontements interethniques ou religieux¹¹.

La suite du récit satirique n'est pas moins réaliste : un déséquilibre se crée dans l'affrontement, les rangs se brisent, les uns fuient désespérément, les autres se déchaînent dans la poursuite. On reconnaît un phénomène de fuite en avant, dans lequel se décharge l'énorme tension accumulée précédemment. La poussée collective crée une bulle dans la réalité. Randall Collins résume fort bien ces quelques instants durant lesquels les pires atrocités se commettent parfois avec le sourire :

Perpetrators of this kind of violence have been in a hermetically sealed zone of socially shared emotion, a special reality that not only overpowers all other moral sentiments at the moment, but cannot be penetrated by memory or moral judgment from outside even in retrospect. This sealed emotional enclave, what I have referred to as going down into the tunnel, also explains the peculiar mood of exaltation that is felt while inside it. Hilarity and frivolity in the most extreme cruelty are part of the feeling of being in a special reality, in a zone that is cut off from ordinary morality ; the very sense of the break from what preceded is part of the sense of exaltation that comes out looking like diabolical good humor. It is doubtful whether this

271 ; Gomaá Farouk, « Ombos », in Helck Wolfgang et Westendorf Wolfhart (ed.), *Lexikon der Ägyptologie*, vol. 4, Wiesbaden, 1982, col. 567-569. Je remercie David Lorand pour ses remarques avisées sur ce point.

⁹ Voir, pour une synthèse des origines potentielles de la violence, Fischer Gustave-Nicolas *et alii*, *Psychologie des violences sociales*, Paris, 2003, p. 7-36.

¹⁰ Voir Senecal de la Roche Roberta, « Why is collective violence collective », in *Sociological Theory*, 19 – 2, 2001, p. 126-144.

¹¹ Voir par exemple les analyses de Tambiah Stanley J., *Leveling Crowds. Ethnonationalist Conflicts and Collective Violence in South Asia*, Berkeley, 1996.

mood carries over – doubtful that perpetrators of these horrors can remember them in the same mood of a hilarious good time ; like the dream-world, it is hermetically sealed from later recollection¹².

L'effet multiplicateur de la foule joue un rôle essentiel, il augmente la tendance à la fuite en avant¹³. La violence du groupe peut alors se concentrer sur un individu isolé, qui pourra être battu, torturé, mutilé ou même démembré¹⁴. Mais quelle peut être la place du cannibalisme dans ces déchaînements de violence ? D'un point de vue strictement théorique, le déchaînement des passions et la rupture des cadres normaux de la vie en société peuvent, semble-t-il, y mener. Il reste à déterminer sous quelles modalités de tels phénomènes font leur apparition dans la documentation écrite et comment l'historien doit les appréhender. Les quelques cas évoqués dans les pages qui suivent donnent un éclairage sur le miroir déformant par lequel passent témoignages et récits de cet ordre.

Théophane le Confesseur raconte comment, en 360-361 de notre ère, des païens, en Phénicie, tuèrent le diacre Cyril qui avait renversé leurs

¹² Collins Randall, *Violence. A Micro-sociological Theory*, Princeton, 2008, p. 119-120.

¹³ *Id.*, p. 128-132.

¹⁴ Dans le cas spécifique des émeutes ethniques, voir Horowitz Donald L., *The deadly ethnic riot*, Berkeley, 2001. – Les lynchages, dans le sud des États-Unis, versions particulières de ces violences collectives plus ou moins spontanées à l'égard d'individus isolés, ont connu leur part de mutilations, l'anthropophagie ne semblant toutefois jamais être évoquée, même si certains comportements la font apparaître en filigrane (distribution, vente et achat de restes des corps suppliciés, notamment) : voir par exemple l'histoire de cet homme noir lynché en Géorgie, en avril 1899, qui avait admis avoir tué son employeur en état d'autodéfense. Alors qu'il était attaché à un poteau sur un bûcher, on lui coupa les oreilles et on les lança dans le public (près de 2000 personnes). Ses doigts et ses orteils furent également coupés, puis sa langue arrachée. Ce n'est qu'alors que le feu fut mis à son corps. Ensuite, le cadavre carbonisé fut éviscéré et ses organes internes vendus à quelques collectionneurs macabres (au tarif de 25 cents pour un os, 10 cents pour une tranche de cœur ou de foie). Le récit, qui apparaît dans la presse de l'époque, est emprunté à Clarke James W., « Without Fear or Shame : Lynching, Capital Punishment and the Subculture of Violence in the American South », in *British Journal of Political Science*, 28 – 2, 1998, p. 269-289, ici p. 269-270. Les mutilations étaient souvent sexuelles, particulièrement dans le cas où les victimes étaient accusées de viol (voir, parmi les très nombreuses publications sur la question, les exemples cités par Michel Joël, *Le lynchage aux Etats-Unis*, Paris, 2008, *passim*. Voir aussi Mullen Brian, « Atrocity as a function of lynch mob composition », in *Personality and social psychology bulletin*, 12, 1986, p. 187-197 : plus les lyncheurs sont nombreux par rapport aux victimes, plus ils semblent abandonner leur individualité, ce qui entraîne une rupture dans les processus d'auto-régulation et dès lors une augmentation des comportements transgressifs, autrement dit de l'ampleur des atrocités commises.

idoles, et mangèrent un morceau de son foie. L'auteur byzantin écrit toutefois au début du IX^e siècle, en se basant sur des sources tardives, et cet épisode fait partie d'un récit des ravages causés par l'arrivée sur le trône impérial romain de Julien l'Apostat. L'ajout d'une précision quant au sort du principal cannibale ne laisse d'ailleurs guère de doutes sur l'objectivité toute relative du témoignage : celui-ci vit sa langue pourrir avant de la vomir, perdit ses dents ainsi que la vue et mourut finalement dans ces tortures¹⁵.

Une lettre datée de 458, adressée par les évêques d'Égypte et le clergé d'Alexandrie à l'empereur romain d'Orient Léon (457-474) et reprise dans l'*Histoire Ecclésiastique* d'Évagre le Scholastique (fin du VI^e siècle), relate pour sa part le destin funeste de Proterius, patriarche orthodoxe d'Alexandrie. Celui-ci, qui avait pourtant trouvé refuge dans un baptistère, est massacré, à Pâques, par les partisans de son rival monophysite Timothée. Ceux-ci, avant de brûler ses restes, « promènèrent partout son cadavre transpercé, le traînèrent sauvagement presque en tout lieu de la ville et l'exposant misérablement aux moqueries du peuple, ils maltraitaient sans pitié ce corps qui ne sentait plus les coups : ils le coupèrent en morceaux et ne s'abstinrent même pas de manger, à la manière des fauves, les entrailles de celui que, tout récemment encore, ils avaient regardé comme le médiateur entre Dieu et les hommes¹⁶ ». Dans la mesure où il émane des adversaires déclarés des meurtriers, ce témoignage est évidemment sujet à caution¹⁷.

¹⁵ *The Chronicle of Theophanes Confessor. Byzantine and Near Eastern History AD 284-813*, trad. Mango Cyril et Scott Roger, Oxford, 1997, AM 5853, p. 77, traduction anglaise de *Theophanis Chronographia*, ed. De Boor Carl, 2 vol., Leipzig, 1882-1885 (réimpr. 1963), ici vol. 1, p. 47-48.

¹⁶ Festugière André Jean, « Évagre d'Épiphanie. Histoire ecclésiastique. Traduction », in *Byzantion*, 45, 1975, p. 187-488, ici l. 2, 8, p. 263 ; voir aussi *The Ecclesiastical History of Evagrius Scholasticus*, trad. et intro. Whitby Michael, Liverpool, 2000. Édition de référence est la suivante : Evagrius, *Ecclesiastical History*, ed. Bidez J. et Parmentier L., Londres, 1898, ici p. 58-59.

¹⁷ Son déroulement correspond néanmoins tout à fait, exception faite du cannibalisme, aux multiples descriptions d'émeutes et exécutions auxquelles Alexandrie doit une mauvaise réputation dès les débuts de l'empire (voir par exemple Haas Christopher, *Alexandria in Late Antiquity. Topography and Social Conflict*, Baltimore, 1997, p. 87-88 et 278ss). L'évêque monophysite Zacharie (fin du V^e siècle), par ailleurs largement utilisé et cité par Évagre (voir par exemple Allen Pauline, « Zachariah Scholasticus and the *Historia Ecclesiastica* of Evagrius Scholasticus », in *Journal of Theological Studies*, 31 – 2, 1980, p. 471-488), propose toutefois une version différente des faits, même si le corps de Proterius y finit également brûlé publiquement. D'après lui, ce n'est pas la foule favorable à Timothée qui est coupable du meurtre, mais bien les soldats lassés de la répression ordonnée par l'évêque chalcédonien. Il n'est évidemment pas question de cannibalisme dans cette version des faits (original grec perdu, une version syriaque du texte subsiste, reproduite notamment dans l'édition suivante : *Historia ecclesiastica Zachariae*

Au cœur du Moyen Age, la continuation française, rédigée en Orient, de la chronique de Guillaume de Tyr relate notamment la fin humiliante de l'empereur byzantin Andronic Ier Comnène, en septembre 1185. Pourvu d'une couronne d'ail, mutilé, promené dans Constantinople assis à l'envers sur un âne dont il tient la queue, arrosé d'urine et d'excréments par les femmes de la ville, l'empereur déchu est abandonné à la colère de la foule. Les femmes, encore elles, se précipitent alors sur lui « comme des chiens affamés sur une charogne », le dépècent, mangeant le moindre morceau qu'elles peuvent arracher, grattant les ossements avec des couteaux, à tel point que rien n'en reste finalement. Un supplice long et progressif donc, trait commun à ce genre de récits. La description s'achève sur une curieuse interprétation de cannibalisme de vengeance, aux relents d'inversion eucharistique : en mangeant la chair de l'homme détesté, les femmes se félicitent d'avoir obtenu le salut puisque leur acte a vengé le mal qu'il avait commis¹⁸.

retori vulgo adscripta, éd. Brooks E. W., Paris, 1919, ici 4, 1-3). Je ne pense pas opportun de suivre Philippe Blaudeau quand il propose de voir dans la scène d'anthropophagie, qu'il n'évoque d'ailleurs que très discrètement, un emprunt biblique au Psaume 123 (« si le seigneur n'avait pas été avec nous, / les hommes qui se dressaient contre nous, nous auraient dévorés tout vifs / dans leur fureur déchaînée contre nous »), même si la lettre citée par Évagre possède effectivement des relents bibliques par ailleurs (Blaudeau Philippe, *Alexandrie et Constantinople (451-491). De l'histoire à la géo-ecclésiologie*, Rome, 2006, n. 266, p. 151). Dans la mesure où les sources s'accordent au minimum sur l'existence de sévices infligés au cadavre, rien n'empêche de croire qu'ait au moins existé des rumeurs de cannibalisme, tout particulièrement diffusées, évidemment, parmi les partisans de la victime, qui pouvaient en faire un usage polémique. D'autre part, le sens biblique le plus fréquent de l'anthropophagie (de survie, en l'occurrence) est celui d'une sanction divine, le psaume 123 jouant sur l'effet inverse du peuple préservé de la dévoration parce que soutenu par Dieu. Faire allusion à ce psaume, ce serait, pour les partisans de Proterius, admettre que Dieu l'avait abandonné et affaiblir leur position. Voir également le récit des événements chez Gregory Timothy E., *Vox Populi. Popular Opinion and Violence in the Religious Controversies of the Fifth Century A. D.*, Columbus, 1979, p. 181-192.

¹⁸ Morgan Margareth R., *La continuation de Guillaume de Tyr (1184-1197)*, Paris, 1982 (édition d'une des rédactions de la continuation française de Guillaume de Tyr, celle de Lyon), p. 28-29 : « Donc vint Kirsac, si le fist despoillier tout nu, et fist apporter une rest d'aus, mes li aill n'i estoient mie, si li en fist faire une corone, et le fist coroner come roi. Puis le fist bertauder et tondre en crois, et li creva l'un des yauz, et li laissa l'autre por veoir la honte et la peine que il recevait. Et fist amener un anhesse, et le fist sus monter ce devant derriere, et li faisoit tenir la coe en la main come frain. Ensi le fist mener par toutes les rues de Costantinople, et porter corone. Or vos dirai que les femes faisoient. Eles avoient apareillé pissace et longaigne, et li geterent en mi le visage, et celes qui n'i pooient avenir si montoient es teraces et avoient apareilliee la pissace et la longaigne, et li getoient sur la teste. Ensi le faisoit l'on par chascune rue. En tel maniere porta Androine corone en Costantinople tant que il fu hors de la cité, si le livra l'on puis as femes, et eles li coroiert sus come chiens fameilleus a la charoigne, si le depecierent tout, piece a piece. Et cele qui en



Paris, Bibliothèque nationale de France, français 68, fol. 385r (c. 1475, Traduction et continuation française jusqu'à 1232 de la chronique de Guillaume de Tyr [Estoire d'Eracles]).

Cette phase finale du supplice n'apparaît pas dans le récit de référence, déjà particulièrement cruel et sanglant, de l'historien byzantin

poit avoir aussi gros come une feve si le mangeit. Et li traoient les os au cotel et ostioient la char, si la manjoient. Ne onques n'i demora osselet ne jointure que elles ne manjassent. Et disoient que toutes celes qui avoient de lui mangié, ne qui avoient esté a son martire, seroient sauvé, porce que il avoient aidé à vengier la malice que il avoit faite ». Voir aussi *L'Estoire de Eracles Empereur et la Conqueste de la Terre d'Outremer*, dans *Recueil des historiens des croisades. Historiens occidentaux*, t. II, Paris, 1859 (reste incontournable en l'absence d'une édition critique moderne des continuations françaises de Guillaume de Tyr).

Nicétas Choniatès, contemporain des faits¹⁹. Pas plus d'ailleurs que, par exemple, chez Robert de Clari : ce petit chevalier originaire de la région d'Amiens, qui participa à la quatrième Croisade, dépeint Andronic attaché sur le dos d'un chameau (comme le fait Nicétas) et si malmené par la foule qu'à la fin de son parcours « n'avoit il mie de char seur le cors de lui²⁰ ». De toute évidence, la tradition a eu tendance à amplifier l'horreur du supplice, l'agrémentant de détails sur un dépeçage du corps (Robert de Clari) et culminant dans l'explosion anthropophage des femmes de Constantinople en colère, telle qu'elle apparaît dans les continuations françaises, très diffusées, de Guillaume de Tyr.

L'iconographie de ce supplice privilégie en général la scène présentant l'empereur assis à l'envers sur un âne. Le manuscrit français 68 de la Bibliothèque nationale de France, réalisé dans la seconde moitié du XVe siècle à Bruges pour un membre éminent de la cour des ducs de Bourgogne, contient une représentation beaucoup plus originale de la fin de l'épisode décrit par la continuation de Guillaume de Tyr, qui se focalise sur le démembrement et le cannibalisme. Le décor est planté dans les rues de Constantinople, plusieurs bâtiments sont visibles sur la droite et sur la gauche, tandis que les remparts de la ville et une porte ferment la perspective à l'arrière. Une première scène occupe l'arrière-plan, figurant l'empereur portant une couronne tressée, assis à l'envers sur un âne, dont il tient des deux mains la queue relevée. Plusieurs personnages l'entourent, tandis que d'autres observent depuis les toits.

À l'avant-plan se déploie la scène la plus violente, délibérément mise en évidence. Cinq femmes entourent le corps d'Andronic étendu sur le sol, représenté assez maladroitement (proportions curieuses des pieds notamment et impression d'un corps flottant au milieu de la scène). La femme de gauche, figurée de profil, semble seulement pointer la scène du doigt. Sa voisine, légèrement décalée vers l'arrière, se présente de face, montrant la scène avec l'index de la main droite et tenant un long couteau de la main gauche. Sur la droite, à l'arrière, une femme légèrement penchée en avant tient dans les mains le bas de la jambe et le... deuxième pied gauche de la victime : les orteils sont disposés exactement de la même manière sur les deux pieds, qui sont clairement deux pieds gauches, même s'il manque bien à Andronic sa jambe droite. La femme qui se trouve au centre est agenouillée à gauche du corps, très contorsionnée puisque son tronc est représenté de face afin d'assurer la lisibilité de son geste. Elle tient un couteau ensanglanté de la main droite et utilise l'autre main pour porter à sa bouche, dans laquelle les dents

¹⁹ *O city of Byzantium. Annals of Niketas Choniates*, trad. Magoulias Harry J., Détroit, 1984, ici p. 192-193.

²⁰ Robert de Clari, *La Conquête de Constantinople*, éd. et trad. Dufournet Jean, Paris, 2004, p. 86.

sont bien mises en évidence, le bras gauche (pas d'erreur cette fois, d'après la courbure des doigts) qu'elle vient manifestement de trancher.

Le personnage représenté à l'extrême droite est probablement le plus impressionnant de tous : paraissant très appliquée (elle est la seule à avoir les yeux presque fermés, focalisés sur sa tâche), cette femme s'aide de son pied droit pour maintenir l'épaule du monarque déchu au sol tandis que, penchée dans l'effort, elle est en train d'écorcher son bras droit dont elle tient la peau dans la main gauche. La cruauté du personnage est accentuée par la position du couteau, dont le manche est tenu, en attendant son usage ultérieur, entre ses dents bien dévoilées. Il s'agit du premier élément de l'ensemble qui n'a pas sa source dans le texte, où il n'est nullement question d'écorchement. Quant au corps d'Andronic lui-même, il est ensanglanté et privé d'un bras et d'une jambe, que l'on retrouve (sans tenir compte de la petite erreur de figuration, donc) entre les mains de deux des femmes. Il lui manque également la main droite, qui n'est visible nulle part, peut-être coupée pour permettre l'écorchement. Quant à sa tête, dont s'est détachée la couronne d'ail (très reconnaissable), elle semble suggérer que l'empereur a déjà rendu l'âme : sa bouche est béante et ses yeux sont fermés.

Le choix iconographique original qui a consisté ici à mettre en avant la scène finale, la plus violente et la plus insoutenable, s'appuie dans une très large part sur le texte ainsi illustré, mais s'inscrit aussi dans plusieurs traditions iconographiques. La scène de cannibalisme connaît des parallèles médiévaux dans des scènes « ethnographiques » ou dans la riche iconographie de la mère anthropophage, où le souci de lisibilité est très manifeste : des membres humains entiers et reconnaissables, éventuellement portés à la bouche, constituent les attributs iconographiques presque incontournables des anthropophages de tous types²¹. Le thème du démembrement, pour sa part, est bien connu dans l'iconographie judiciaire, où ce type de châtement apparaît régulièrement, tout en étant bien plus rare que les pendaisons, décapitations ou scènes de bûcher²². Il en est de même pour l'écorchement, motif ajouté ici, que l'artiste ou son commanditaire a dû juger tout à fait approprié à l'atmosphère cruelle de l'ensemble. Toutefois, dans le cas qui nous occupe, si les femmes les plus éloignées gardent une attitude assez détachée, celles qui se trouvent au plus près du corps supplicié adoptent des expressions (dents bien visibles) et des attitudes (penchées dans l'effort, couteau entre les dents) leur donnant

²¹ Voir Vandenberg Vincent, *L'affamé, le marginal et le sauvage*, op. cit.

²² Voir Morel Barbara, *Une iconographie de la répression judiciaire : le châtement dans l'enluminure en France du xiii^e au xv^e siècle*, Paris, 2007, p. 129-134 (Andronic) et p. 72-85 (démembrement et écorchement).

tout à la fois un caractère sauvage, presque animal, et le rôle du chasseur ou du boucher qui dépieute et découpe la bête abattue. Toutefois, si l'on reconnaît ici une certaine complaisance dans la représentation de l'horreur, il reste également un message plus moral : la mise en évidence des travers d'une culture byzantine s'abaissant à des comportements déviants et inhumains.

Il existe, pour la fin du Moyen Age, un corpus de documents italiens mettant en scène des foules cannibales. Les travaux d'Edward Muir sur le Frioul et ceux, plus récents, d'Angelica Montanari ont attiré l'attention sur ces textes²³, dont je ne citerai ici qu'un seul exemple. En 1342, Florence est agitée par le mécontentement des grandes familles envers celui qui se fait appeler le Duc d'Athènes, dont la politique fiscale leur est particulièrement défavorable. Assiégré dans son palais par une foule en colère, il ne peut empêcher que soient livrés à la vindicte collective l'un de ses principaux acolytes et le fils de celui-ci. Voici ce qu'en dit, en florentin, le chroniqueur local Giovanni Villani, contemporain des événements :

E venerdì, a dì primo d'agosto, in sull'ora della cena i Borgognoni presono meser Guiglielmo d'Ascesi, detto conservadore delle tirannie del duca, e un suo figliuolo d'età di XVIII anni, di poco fatto cavaliere per lo duca, ma bene era reo e fellone a tormentare i cittadini, e pinsollo fuori dell'antiporto del palagio in mano dell'arrabbiato popolo, e di parenti e amici cui il padre avea giustiziati, Altoviti, Medici, Oricellai, e quelli di Bettone principali, e più altri, i quali, in presenza del padre per più suo dolore, il suo figliuolo pinto fuori inanzi il tagliarono e smembrarono a minuti pezzi ; e-cciò fatto pinsono fuori il conservadore e feciono il somigliante, e chi-nne portava un pezzo in sulla lancia e-cchi in sulla spada per tutta la città ; ed ebbevi de' sì crudeli, e con furia bestiale e tanto animosa, che mangiaro delle loro carni cruda e cotta. Cotale fu la fine del traditore e persecutore del popolo di Firenze. E nota che-cchi è crudele crudelmente dee morire, disit Domino²⁴.

²³ Muir Edward, *Mad Blood Stirring : Vendetta and Factions in Friuli during the Renaissance*, Baltimore, 1993 ; Id., « The Cannibals of Renaissance Italy », in *Syracuse Scholar*, 5, 1984, p. 5-14 ; voir aussi Trevor Dean, « Marriage and Mutilation : Vendetta in Late Medieval Italy », in *Past and Present*, 157, 1997, p. 3-36, qui souligne le rôle essentiel des auteurs des récits de vendetta dans la présentation des événements et leur interprétation ; Montanari Angelica, « Mangiare il nemico. Pratiche e discorsi di antropofagia nelle città italiane del tardo medioevo », in *Bullettino dell'istituto storico italiano per il medio evo*, 111, 2009, p. 253-274.

²⁴ Villani Giovanni, *Nuova Cronica*, ed. Porta Giovanni, 3 vol., Parme, 1991, ici vol. 3, l. XIII, 17 (http://www.classicalitaliani.it/villani/cronica_13.htm).

Les violences collectives de ce type sont régulièrement interprétées comme des « rituels de violence »²⁵, empruntant tout ou partie de leurs gestes aux pratiques judiciaires du temps (dans lesquelles les mutilations des suppliciés sont courantes)²⁶ ou aux usages des vendettas²⁷ notamment. Les victimes sont, dans le cas présent, démembrées, certains morceaux étant ensuite promenés au bout de lances ou d'épées à travers la ville (exposition publique de restes des condamnés qui est un trait courant de la justice contemporaine), avant d'être consommés crus ou cuits. L'un des intérêts du récit est sa conclusion finale : le persécuteur est mort cruellement et c'est bien fait pour lui ! Il ne peut donc être question ici de considérer l'anthropophagie comme l'attribut de l'Autre, de l'ennemi, car elle est pratiquée par le « camp » du narrateur, nettement identifié comme tel²⁸.

Angelica Montanari présente un inventaire de mentions similaires, toutes relatives à l'espace italien entre la fin du Moyen Age et le début de la période moderne. Son étude englobe par ailleurs un certain nombre de textes pour lesquels il est plus délicat de parler de cannibalisme au sens strict, dans la mesure où il n'est parfois question que de prendre le cœur de la victime entre les dents, par exemple. La complexité de la définition des limites précises de ce qui est cannibalisme et de ce qui ne l'est pas est indéniable, tant pour l'observateur contemporain d'ailleurs que pour le lecteur moderne. Il s'agit là d'un paramètre important dans toute interprétation des récits de ce type, j'aurai l'occasion d'y revenir dans les pages qui suivent.

Afin de clôturer cette série d'exemples issus à la fois de l'Antiquité et du Moyen Age, on peut citer un illustre cas français du début de la

²⁵ Par exemple Muir Edward, *Ritual in Early Modern Europe*, Cambridge, 2005, p. 119-121 ; Davis Natalie Z., « The Rites of Violence : Religious Riot in Sixteenth-Century France », in *Past and Present*, 59, 1973, p. 51-91.

²⁶ Quelques études pointues sur les mutilations pratiquées "officiellement" : Egmond Florike, « Execution, dissection, pain and infamy. A morphological investigation », in Egmond Florike et Zwijnenberg Robert (eds), *Bodily Extremities: Preoccupations with the Human Body in Early Modern European Culture*, Aldershot, 2003, p. 92-127 ; Royer Katherine, « The body in parts : reading the execution ritual in late medieval England », in *Historical Reflections / Réflexions historiques*, 29-2, 2003, p. 319-339.

²⁷ Muir Edward, *Mad Blood Stirring*, *op. cit.*

²⁸ Muir Edward, *Ritual*, *op. cit.*, p. 120, cite un autre témoin oculaire supposé des mêmes événements qui indique que les émeutiers ont rôti et mangé la chair du père (indication tirée d'un manuscrit de Francesco di Giovanni di Durante, *Memorie*, Biblioteca Nazionale, Florence, MS Magliabecchiana, II, III, 280, fol. 22r-v). Les deux versions ne s'entendent finalement que sur le cannibalisme, dont le récit chez les contemporains, voire les témoins, suit manifestement des voies différentes, certainement chez ceux qui le mettent par écrit, mais probablement aussi en amont, dans la construction de la rumeur (que la source de celle-ci soit vraie ou fausse).

période moderne. Le procès-verbal officiel de l'exécution de Ravaillac, assassin d'Henri IV, le 27 mai 1610, en Place de Grève à Paris, relate le déchaînement de la foule. Après un supplice « officiel » qui contenait sa part de mutilations (un écartèlement, notamment), la foule présente se jette sur le corps du meurtrier et le démembre entièrement, s'arrachant les morceaux pour les promener dans la ville²⁹. D'après Nicolas Pasquier (fils du poète, historien et homme d'état Étienne Pasquier), une femme aurait mangé de sa chair³⁰.

Le point d'orgue du passage en revue effectué jusqu'ici appartient toutefois à un passé nettement plus récent. Il est évidemment question des célèbres événements qui se sont produits à Hautefaye, en Dordogne, en pleine guerre franco-prussienne³¹. L'action se déroule en une journée, celle du 16 août 1870, alors que le spectre de la défaite fasse aux Prussiens se dessine peu à peu dans l'esprit des Français, dans un climat de rumeurs, de manque d'informations fiables sur le conflit et de crainte face au traître ou à l'espion. C'est jour de grande foire au village, des centaines de personnes venues de toute la région sont présentes. Un jeune noble, Alain de Monéys, semble-t-il plutôt apprécié dans la localité, vient y chercher une génisse. Il ignore que son cousin a eu, peu de temps auparavant, des démêlés avec une foule composite que le soleil et le vin rendent nerveuse. Bien vite, le jeune homme, présent au mauvais endroit au mauvais moment, est accusé d'être un traître à l'empereur : le facteur déclencheur de la poussée de violence est politique, le groupe trouve essentiellement sa cohésion dans cette opposition à un ennemi dont leur victime sera l'incarnation. La tension se construit, le massacre qui en découle va se prolonger des heures durant, connaître des phases d'accalmie ; les bourreaux se relaient, allant se désaltérer avant de retourner à leur besogne, racontant au passage les événements à ceux qui restent à distance.

²⁹ Cité par Mousnier Roland, *L'assassinat d'Henri IV*, Paris, 1964, p. 34.

³⁰ *Il est démembré pour estre bruslé, & les cendres jettées au vent. Les enfans y accoururent en foule : qui prend la teste, qui un quartier, qui les autres, lesquels ils traînerent par toute la ville jusques au lendemain matin environ les dix à onze heures, que les uns se rendirent sur le lieu où le Roy avoit esté tué, & les autres en autres places, où ils les bruslerent, & pulveriserent les os en cendres, qu'ils jetterent au vent ; & auparavant cela, une femme mangea de sa chair, & d'autres la pètilerent aux pieds. Voilà comment s'est passée cette histoire funeste, estrange à voir, & horrible à penser (Les Œuvres d'Estienne Pasquier, t. 2, contenant ses Recherches de la France [...] et les lettres de Nicolas Pasquier, fils d'Estienne, Amsterdam, 1723, col. 1063-1064, numérisé sur Gallica).*

³¹ J'emprunte le récit des événements et leur analyse à Corbin Alain, *Le Village des « Cannibales »*, Paris, 1990.

Quelques uns, dont le curé local, tentent de soustraire le malheureux aux tourments qui lui sont infligés, sans succès cependant. Le supplice se poursuit lentement, l'étau de la foule se relâche puis se resserre encore et encore, la ferveur collective se prolonge, s'entretient. Les coups et les tortures laissent finalement le jeune noble mort ou presque. on amène alors du bois dont on recouvre son corps : quelques meneurs grimpent sur le bûcher improvisé pour le tasser, des jeunes gens s'efforcent d'y mettre le feu. Joie et liesse s'expriment autour des flammes, on défile devant le spectacle, on se vante de ses prouesses. Ce qui n'apparaît que comme une rumeur de cannibalisme va naître notamment du « langage du cochon » employé par les bourreaux³². La lente exécution a reproduit certaines étapes de l'abattage du cochon, et les témoignages recueillis pour le procès qui s'ensuit laissent entendre que les bourreaux parlaient de leur geste comme s'il s'était effectivement agi d'un cochon qu'ils avaient finalement fait griller. Le roman de Jean Teulé³³, publié il y a peu, joue sur le « Mangez-le si vous voulez ! », attribuée au maire du village qui aurait ainsi encouragé quelques participants à récolter de la graisse s'écoulant du corps en train de brûler pour en couvrir leurs tartines.

Afin d'achever ce parcours, il convient de s'éloigner un instant du cadre européen : on n'appréhende pleinement l'échelle anthropologique du phénomène ici abordé qu'en s'autorisant un tel comparatisme. Chronologiquement, l'exemple choisi est aussi le plus proche de notre époque, puisqu'il prend place au cœur d'une Chine agitée par la Révolution Culturelle. Entre mai et juillet 1968, dans le district isolé de Wuxuan (Guangxi, frontière sud-est de la Chine), parmi des centaines de personnes exécutées sommairement, quelques dizaines sont également victimes d'actes de cannibalisme, qui consistent, dans la grande majorité des cas, en la consommation des cœurs et des foies prélevés sur les corps. Une enquête officielle a été menée par les autorités au début des années 1980, relayée plus tard par le célèbre ouvrage de Zheng Yi, *Stèles rouges*³⁴. On recense officiellement 64 victimes mangées, dont 56 ont eu les cœurs et foies enlevés, 18 ont été tout à fait consommées, 13 ont eu les parties génitales mangées, 7 ont été découpées vives. Certains

³² *Id.*, p. 110-111, qui cite les travaux de Verdier Yvonne, *Façons de dire, façons de faire. La laveuse, la couturière, la cuisinière*, Paris, 1979, p. 24-41, dont la description de la mise à mort du cochon correspond en effet de façon troublante à la mise à mort d'Alain de Monéys, tant dans les gestes que dans les attitudes (rires, plaisanteries, etc).

³³ Teulé Jean, *Mangez-le si vous voulez*, Paris, 2009.

³⁴ Zheng Yi, *Stèles rouges : du totalitarisme au cannibalisme*, Lille, 1999 (1^{ère} édition en chinois, Taipei, 1993).

anthropophages ont été condamnés et leurs noms sont connus, les familles des victimes et celles des coupables ont pu être interrogées.

Donald Sutton a cherché à comprendre comment cette forme de cruauté s'est développée particulièrement dans cette zone, parmi les atrocités très variées commises à cette période dans toute la Chine³⁵. L'histoire et le contexte culturel chinois laissent certes une place importante à l'anthropophagie (à l'image de ce qui se passe en Europe). De plus, la région est zone de frontière entre ethnies, les Hans dominants ayant traditionnellement considéré les Zhuang minoritaires comme des mangeurs de chair humaine, préjugé classique qui semble ne pas avoir de base dans la réalité. Un fond culturel complexe peut donc soutenir (timidement, toutefois) ces actes, mais l'élément le plus troublant est leur répétition et reproduction. Tout semble indiquer que les rumeurs véhiculant le récit des premiers cas isolés ont inspiré d'autres groupes de la région, entraînés dans la frénésie de violence de cette période troublée. La spontanéité de la violence collective (dont les motivations sont dans ce cas, de toute évidence, multiples et changeantes, même si l'aspect politique est le facteur déclencheur) semble donc ici très directement nourrie de modèles de comportement extérieurs, qui installent pendant quelques brèves semaines le cannibalisme dans le champ des pratiques envisageables et appliquées, avant qu'il ne retrouve assez rapidement son statut en marge (l'intensification des rumeurs provoquant écoeurement et rejet progressif ?). On n'observe toutefois pas, *a posteriori*, de remise en question des actes posés : les familles des victimes conservent un sentiment de honte et d'exclusion, tandis que les proches des cannibales tendent à justifier et soutenir ceux-ci.

2. Un phénomène complexe, des lectures multiples

Le phénomène du cannibalisme « d'émeute » ou « de foule » pose d'évidents problèmes de définition. L'émeute, comme d'autres manifestations collectives, est un temps de rupture avec les normes de comportement usuelles. Elle donne libre cours aux formes de violence (constat relativement objectif) et de cruauté (constat subjectif des victimes et des observateurs extérieurs) les plus extrêmes. En considérant les choses sous cet angle, le cannibalisme peut n'être qu'une

³⁵ Sutton Donald S., « Consuming counterrevolution : the ritual and culture of cannibalism in Wuxuan, Guangxi, China, May to July 1968 », in *Comparative Studies in Society and History*, 37, 1995, p. 136-172.

de ces formes les plus extrêmes, parmi bien d'autres³⁶. La notion de « violence rituelle », régulièrement invoquée dans le cadre notamment des « vendettas » italiennes, introduit certes, du point de vue de l'observateur extérieur, de la structure dans l'ouragan de violence, mais atteint ses limites face à la question de l'éventuel sens rituel, dans ce contexte, du cannibalisme pour ceux qui le pratiquent, dans la société où ils le pratiquent. L'auteur médiéval anonyme qui commente la dévoration de l'empereur Andronic en fait implicitement, sans que la cohérence de son interprétation soit pour autant très nette, la

³⁶ La violence d'une foule n'est pas sans parallèles avec celle du champ de bataille. A l'issue d'un affrontement, les vainqueurs tendent à déchaîner leur violence dans la poursuite des vaincus en fuite. Si la documentation occidentale ne donne guère de place au « cannibalisme guerrier », elle en livre néanmoins des formes approchantes ou métaphoriques. La colère ou la rage poussent à dévorer littéralement l'ennemi, même si cette pulsion n'est pas assouvie directement ou complètement (pour l'Antiquité, voir Braund Susanna et Gilbert Giles, « An ABC of epic *ira* : anger, beasts, and cannibalism », in *Yale Classical Studies*, XXXII, 2003, p. 250-285, surtout p. 275-280). Ainsi Tite-Live, le contemporain d'Auguste, rapporte-t-il qu'on découvrit une scène impressionnante sur le champ de bataille couvert de cadavres de Cannes (défaite romaine face à Hannibal en 216 avant notre ère) : « Ce qui attira le plus tous les regards, ce fut un Numide que, de dessous un Romain mort, on retira vivant, mais le nez et les oreilles déchirés, le Romain, dont les mains ne pouvaient plus tenir une arme, mais dont la colère tournait à la rage, ayant lacéré de ses dents son adversaire en expirant » (*Titi Livi ab Urbe condita libri XXI-XXII*, ed. Dorey Thomas A., Leipzig, 1971, l. XXII, 51, 9, p. 125 : *Praecipue convertit omnes subtractus Numida mortuo superincubanti Romano vivus naso auribusque laceratis, cum manibus ad capiendum telum inutilibus in rabiem ira versa laniando dentibus hostem exspirasset*). Voir aussi le récit bien plus sanglant du même épisode par Silius Italicus (i^{er} siècle de notre ère) : Silius Italicus, *La Guerre Punique*, t. II, *Livres V-VIII*, éd. et trad. Volpillac Josée, Miniconi Pierre et Devallet Georges, Paris, 1981, l. VI, 41-53, p. 34-35 : (...) Déjà il avait déchiré les narines et meurtri les yeux de morsures, déjà il avait mutilé la tête en tranchant les oreilles, et même dépecé affreusement le front ; de son propre gosier coulent des flots de sang ; il ne fut rassasié qu'au moment où sa bouche dévorante perdit le souffle et où la sombre mort vint paralyser ses mâchoires encore pleines ». Du côté des Sagas islandaises, on trouve l'histoire du combat victorieux d'Egill, fils de Grimr le Chauve, face à Atli le Court. L'affrontement est rude, les boucliers des adversaires sont détruits et les coups d'Egill, rendus inoffensifs par magie, ne blessent pas Atli : « Alors, il lâcha son épée et son bouclier, bondit sur Atli et s'empara de lui. On reconnut alors la différence de force et Atli tomba à la renverse, mais Egill se pencha vers le sol et lui arracha la gorge d'un coup de dents : Atli y laissa la vie » (*Saga d'Egill, fils de Grímr le Chauve*, dans *Sagas islandaises*, trad. et com. Boyer Régis, Paris, 1987, p. 144. Cette *Saga*, modèle important pour les œuvres postérieures, est mise par écrit vers 1230 et relate des événements qu'il faut situer au x^e siècle. Récit comparable de gorge arrachée avec les dents dans la *Saga de Hávarðr de l'Ísafjörðr*, p. 761). Précisons évidemment que ce type de récit est conçu pour être hautement valorisant pour le guerrier courageux dont le corps entier est une arme tendue vers la victoire (on retrouvera chez certains auteurs ce genre de considérations pour commenter le cannibalisme de survie chrétien pendant la première Croisade), même si le geste accompli est d'une grande animalité.

manifestation d'une attitude eucharistique pervertie par un désir de vengeance. Une telle interprétation reste néanmoins difficile à appliquer à d'autres contextes. La question épineuse du sens, qu'on l'aborde sous un angle plutôt sociologique ou plutôt anthropologique, n'a toutefois d'intérêt que si l'on admet la réalité des faits décrits : dans le cas contraire, il me semble surtout opportun de se préoccuper avant toute chose des dynamiques de création du témoignage faisant état de cannibalisme.

La documentation relate-t-elle des phénomènes réels ou transcrit-elle plutôt des « fantasmes » générés par la rumeur ? D'un point de vue critique, ces témoignages ne sont pas nécessairement polémiques, ils émanent parfois du camp du ou des « cannibale(s) », parfois de tiers, et n'accumulent pas de flagrantes incohérences internes ni attestent d'une volonté claire de donner un sens à ces actes. Ils ne peuvent dès lors être rejetés *a priori* dans leur ensemble. Le récit de Juvénal lui-même reste d'ailleurs, malgré son intense ironie, en bonne part vraisemblable (en termes de dynamique des violences collectives), et l'on ne peut guère contester la véracité des atrocités de la Révolution Culturelle en Wuxuan. Le cas d'Hautefaye a néanmoins mis en évidence l'élément crucial qu'est le degré d'incompréhension par rapport aux gestes posés et aux paroles prononcées durant les phases de massacre. Engagés dans des opérations qui confinent aux travaux d'abattage et de boucherie, les auteurs des massacres, mutilations et démembrements les perçoivent probablement en partie comme telles, accentuant la proximité des gestes par des jeux de langage et un humour macabre favorisés par l'atmosphère grisante du moment. Mais cet état d'esprit sanglant et ludique n'est pas forcément partagé au même degré par l'ensemble de la foule participante, et encore moins par les observateurs extérieurs. De là peuvent naître de lourdes incompréhensions, où pourraient trouver leur origine des rumeurs d'anthropophagie. Les faits extrêmement violents se déroulent en effet au sein et auprès d'un public de toute évidence aisément fasciné par ceux-ci. À l'image des auteurs qui rapportent *a posteriori* les faits, le public en question s'avère prêt à les accepter en totalité et à les comprendre au premier degré jusqu'à leur dénouement anthropophage, peut-être parce que le cannibalisme conclut « logiquement » les opérations quasi-alimentaires (ou sacrificielles) de destruction du corps de l'ennemi désigné.

Quelles que soient les difficultés critiques inhérentes à cette documentation, celle-ci permet néanmoins de répondre à une question essentielle : comment ceux qui racontent ces actes les perçoivent-ils et les expliquent-ils ? Les rapprochements entre humanité et animalité sont répétés sous différentes formes par ces récits. La transgression d'une frontière symbolique entre homme et animal (jusqu'à l'anéantissement

de toute humanité) est par ailleurs tout autant attribuée au cannibale qu'à sa victime, comme l'a bien constaté Angelica Montanari pour le cas italien particulièrement bien documenté³⁷. Le déchaînement de la foule semble s'abîmer, à lire certains auteurs, dans une régression vers un stade de prédation élémentaire. L'image que donnent souvent de ce cannibalisme ses narrateurs est celui d'un anéantissement complet de l'humanité de ses victimes, qui passe par une régression provisoire des bourreaux eux-mêmes. L'image privilégiée pour la victime est celle du porc, tandis que le cannibale est plutôt comparé au chien. C'est la métaphore de domination absolue, accomplie par la consommation alimentaire, qui transparaît de ces témoignages : ainsi Évagre, dans le texte cité, insiste-t-il sur la chute de l'évêque dévoré, lui qui était au dessus des hommes est devenu au mieux viande de boucherie.

Du reste, il importe de souligner que, s'il y est bien question d'humanité perdue ou anéantie, il n'y a pas nécessairement dans les sources narratives de réprobation envers l'acte ou ses protagonistes, même si une connotation péjorative et une forme plus ou moins affirmée de rejet horrifié y sont presque systématiquement présents. Il est des cannibales, tout inhumains soient-ils, qui agissent bien et des victimes qui ne méritaient pas mieux que leur sort. On gagne ici à élargir le propos à d'autres types de récits de cannibalisme empruntés à l'histoire occidentale. Ainsi, les évocations récurrentes de cannibalisme de survie en période de famine dans les chroniques et annales médiévales évitent de condamner des actes désespérés que la tradition chrétienne tend à ranger parmi les fléaux divins. Ce qui n'empêche pas les mêmes textes de rivaliser parfois d'inventivité pour mettre en scène l'horreur de la consommation de chair humaine. Deux stratégies narratives dominent : l'une met l'accent sur la perversion de comportements alimentaires normaux (découpage, salaison, préparation, cuisson, voire vente de la viande humaine réduite à une viande de boucherie), l'autre se focalise sur la transformation du cannibale en bête sauvage, sur le sang qui gicle et les dents qui déchirent les chairs³⁸. Explosions de violence et affres de la faim, deux contextes très différents mais deux présentations du cannibalisme assez similaires : l'inhumanité de l'acte lui-même, fréquemment répétée par des formules d'effroi qui apparaissent souvent convenues (la précaution rhétorique n'atténue nullement une certaine complaisance envers le sensationnel et le morbide chez nombre

³⁷ Montanari Angelica, « Mangiare il nemico », *op. cit.*, p. 270-272.

³⁸ Voir Vandenberg Vincent, « Choosing human flesh ? A few medieval peculiarities and the debates of contemporary research », in *Anthropozoologica*, 45 – 1, 2010, p. 149-155 ; Vandenberg Vincent, « *Fames facta est ut homo hominem comederet* : l'Occident médiéval face au cannibalisme de survie (v^e-xi^e siècles) », in *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, 86 – 2, 2008, p. 217-272.

d'auteurs) est explicitement transférée par métonymie à ses protagonistes, cannibale et / ou victime selon l'option privilégiée par l'auteur. Le cannibale renonce (provisoirement) à son humanité, tandis que celle de la victime est purement et simplement anéantie pour laisser place à une animalisation (assimilation au porc, par exemple) voire à une objectivation (produit alimentaire commercialisable) complètes.

Le cannibalisme apparaît encore aujourd'hui comme un thème de recherche atypique, du moins si l'on s'intéresse davantage à l'histoire de l'Europe de l'Ouest qu'à celle de la Papouasie – Nouvelle-Guinée. Les pages qui précèdent me semblent démontrer qu'on gagne à faire sortir ce genre de phénomène de la case « curiosités » dans laquelle il est si volontiers rangé. Un *a priori* ethnocentrique semble créer, tant dans le public que dans la communauté scientifique, une sorte de barrière intellectuelle à la reconnaissance de l'anthropophagie en tant que comportement ou préoccupation propre (aussi) à l'homme occidental. La multiplicité des apparitions de cette thématique dans la documentation historique ou littéraire européenne invalide néanmoins totalement le point de vue qui voudrait réserver aux mangeurs d'hommes un strapontin ethnographique en bordure du monde connu ou dit « civilisé ». Il importe de garder à l'esprit que les attestations de « cannibalisme d'émeute » répertoriées ici, ou dans les travaux d'Angelica Montanari par exemple, ne constituent qu'une mince fraction de la problématique cannibale occidentale. Par ailleurs, au sein même de cet aspect particulier des choses, les parallèles certainement nombreux qui m'ont inévitablement échappés mériteraient d'être répertoriés et confrontés, afin d'approfondir notre compréhension du phénomène, tant dans sa part réaliste que dans l'imaginaire de ceux qui prennent la peine de l'enregistrer. Le dossier reste donc ouvert.

